Envoyé en préfecture le 14/02/2026
Reçu en préfecture le 14/02/2026
Publié le
ID : 022-212200901-20260213-2026_02_13_04-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de Kermaria-Sulard
Séance du Vendredi 13 février 2026

Date convocation : 09 février 2025	Le 13 février 2026 à 17 H 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur HOUSSAIS Pierre, Maire.
Membres : 15 En exercice : 15 Présents : 09 Votants : 15	**Etaient présents :** DUCLUZEAU Lucile, HOUSSAIS Pierre, JADÉ Michel, LE GOFF Thibaut, LE HOUEROU Alain, LE HUEROU Audrey, ROUGNANT Marie Jo, SOUDAIS Christiane, TANDA Salvatore, **Absents excusés** : COLBERT Guy donne procuration à JADÉ Michel, DOUAREC Audrey donne procuration à LE GOFF Thibaut, DRU Emmanuel donne procuration à DUCLUZEAU Lucile, LOZAHIC Estelle donne procuration à LE HUEROU Audrey, MARTY Véronique donne procuration à TANDA Salvatore, TAUPIN Christelle donne procuration à LE HOUEROU Alain Absents non excusés : Secrétaire de séance : ROUGNANT Marie-Jo

2026_02_13_04- Achat des tapis muraux de protection pour la Salle Multi Activités

Le maire rappelle les deux projets pour lesquelles des subventions CDT et LTC ont été demandées

- **Tapis muraux dans la SMA**

La Salle Multi Activités (SMA) présente un problème particulier lié à sa configuration car la profondeur de la salle est relativement limitée. Cette contrainte amène à repenser les conditions d'accueil, de pratique et de sécurité des usagers. **L'installation de tapis muraux** apparaît comme une solution pertinente, efficace et durable pour améliorer les conditions d'utilisation de l'espace, en renforçant tout d'abord la sécurité des usagers.

- **Espace jeux Petite Enfance**

Les devis reçus en mairie font apparaître un coût de 23 301 € HT.

- Tapis muraux avec leur pose par **Casal Sport** : 6159 € HT
- Espace jeux Petite Enfance :
  - Terrassement, paillage, clôture par SARL Vert concept : 10475 € HT
  - Jeux avec leur pose par MECO : 6 667 € HT

	Somme en H.T.	Taux de financement
Contrat de Territoire département	13 696,70	58,78%
Fonds de concours LTC	2 614,00	11,22%
Fonds propres	6 990,30	30,00%
TOTAL	**23 301,00**	**100,00%**

Les financements étant garantis par le Contrat de Territoire du Département et par les Fonds de concours LTC, le maire propose de signer le devis de Casal Sport,

Après avoir délibéré LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,
Autorise le maire, à signer ce devis

La secrétaire de séance,
Mme Marie-Jo ROUGNANT

Le Maire,
Pierre HOUSSAIS

MAIRIE de KERMARIA SULARD 22